

SSIAD

Beaumont

Description de l'action

- Aider et faciliter le retour à domicile des personnes hospitalisées
- Assurer les soins nécessaires au maintien à domicile
- Accompagner si besoin les personnes en fin de vie
- Les soins évitent ou retardent l'hospitalisation
- Les soins visent à préserver les droits et la dignité des personnes âgées dépendantes
- Les soins visent à soutenir les capacités tant physiques que psychosociologiques de la personne aidée

z Période

Depuis le 1^{er} mars 2007

z Echelle de territoire concernée

L'intercommunalité, Beaumont canton Ceyrat St Genès Champagnelle

z Porteur/pilote principal

Le comité intercommunal à vocation unique de l'Artière

z Rôle de la collectivité

Les 3 communes gèrent cette structure

z Budget

Budget de fonctionnement : 368 767 €

Contribution de votre collectivité : 11000 à l'ouverture (50%)

Principaux partenaires financiers : ARS

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

- 35 places pour des personnes de plus de 60 ans GIR 2 et 3
- 3 places pour personnes handicapées GIR 1
- 14 places pour des personnes GIR 4

z Pour plus d'informations

Agnès Desemard, Présidente du Comité

agnes.desemard@orange.fr